



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 524

Texte de la question

BILAN DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ DEPUIS UN AN

M. le président. La parole est à M. Éric Straumann, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Éric Straumann. Madame la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, depuis un an, une baisse significative de la délinquance est ressentie par nos concitoyens, sur l'ensemble du territoire national. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.)*

À votre arrivée à la tête du ministère de l'intérieur, vous avez eu la difficile responsabilité de prendre en compte la sécurité des Français en devenant le ministre de toutes les sécurités. La situation que vous avez trouvée se caractérisait par une baisse continue de la délinquance depuis 2002, même si des points demeuraient préoccupants, notamment la montée de la violence contre les personnes et les ravages liés à la drogue. Une mobilisation accrue de l'ensemble de vos services dans la lutte quotidienne contre la criminalité et le rapprochement de la réponse sécuritaire au plus près des citoyens et de leurs quartiers ont un impact indéniable.

Un an après votre arrivée place Beauvau, quel bilan tirez-vous de votre action contre l'insécurité et quels en sont les résultats ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Maxime Gremetz. Meilleurs qu'avec Sarkozy !

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Les Français savent que la sécurité est la condition de l'exercice de leurs libertés, et c'est pourquoi ils y sont tellement attachés.

M. Henri Emmanuelli. Et le prix de l'essence ?

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Ils savent aussi que si la délinquance avait considérablement augmenté entre 1997 et 2002 - de plus de 18 % -, elle a baissé de 9,4 % entre 2002 et 2006, alors que dans le même temps - ceci explique cela - l'activité des services a augmenté de plus de 30 %.

M. Frédéric Cu villier. Avec moins de policiers ?

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Depuis un an, grâce à l'action des policiers et des gendarmes, le mouvement a encore été amplifié. Le taux d'élucidation, première des justices rendues aux victimes, progresse sensiblement : inférieur à 25 % avant 2002, il atteignait 34,4 % en 2006, puis 36,8 % en 2007. Sur les quatre premiers mois de l'année, nous en sommes à 37,5 %.

M. Albert Facon. Et au Moyen âge ?

M. Henri Emmanuelli. Et sous Louis XIV ?

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Ce sont autant de délinquants qui savent qu'ils seront pris s'ils passent à l'acte !

La question des stupéfiants, que vous avez mentionnée, est devenue une priorité, car elle conditionne une bonne part de la délinquance. C'est la raison pour laquelle j'ai réactivé les GIR - groupes d'intervention régionaux. Les résultats ont été immédiats : depuis le début de l'année, les saisies de drogue - cannabis et cocaïne - ont été triplées par rapport à la même période de 2007.

Cette action soutenue de la police et de la gendarmerie a été accompagnée sur le plan judiciaire, pour le plus grand réconfort non seulement des policiers et des gendarmes, mais aussi de l'ensemble de nos concitoyens. Les résultats ne se sont pas fait attendre : depuis mai 2007, la délinquance générale a reculé de 3 %, la délinquance de proximité de plus de 8 % et surtout, c'est un point très important, les violences contre les personnes ont sensiblement diminué puisque nous avons déploré 3 000 agressions physiques de moins par rapport à la même période de 2007.

M. le président. Merci !

Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales. Cette action doit être menée dans la durée, et soyez sûr que je suis déterminée à poursuivre dans cette voie : nous le devons ensemble à tous les Français, et notamment aux plus fragiles ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 524

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 mai 2008